

AQVAE TARBELLICAE OU *AQVAE SEXTIAE* DANS UNE INSCRIPTION DES ENVIRONS D'*ASTIGI*

Michel Christol
Université de Paris-I
christolmichel@yahoo.fr

AQVAE TARBELLICAE OR *AQVAE SEXTIAE* IN AN INSCRIPTION IN THE VICINITY OF *ASTIGI*

RÉSUMÉ: *M. Aninius Agdouilus*, connu dans les environs d'*Astigi* (*AE*, 1953, 20 = *CIL*, II², 5, 1153), *oriundus ab Aquis ex Gallia*, est vraisemblablement issu d'Aix-en-Provence et non d'*Aquae Tarbellicae* (Dax) en Aquitaine. L'opinion d'A. García y Bellido est à présent mieux soutenue par la répartition géographique des noms de la famille d'*Adgovilus*.

MOTS-CLÉS: *Adgovilus*, *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence), *Aquae Tarbellicae* (Dax), *Astigi*, Cortijo de los Cosmes, *oriundus*.

ABSTRACT: *M. Aninius Agdouilus*, known in the vicinity of *Astigi* (*AE*, 1953, 20 = *CIL*, II², 5, 1153), *oriundus ab Aquis ex Gallia*, comes probably from Aix-en-Provence, and not from *Aquae Tarbellicae* (Dax) in Aquitania. A. García y Bellido's opinion is now better supported by the geographical distribution of names belonging to the family of *Adgovilus*.

KEYWORDS: *Adgovilus*, *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence), *Aquae Tarbellicae* (Dax), *Astigi*, Cortijo de los Cosmes, *oriundus*.

RECIBIDO: 03.01.2017. ACEPTADO: 23.02.2017

Entre *Astigi* et *Ostippo* dans la vallée du Genil, affluent du Guadalquivir, sur une voie au tracé bien établi qui aboutissait sur la côte méditerranéenne à Malaga¹, le site du Cortijo de los Cosmes a fourni un lot non négligeable d'inscriptions, dont plusieurs sont, de l'avis des auteurs du volume II², 5 du *CIL* paru en 1998, à placer à une date précoce, souvent augustéenne. Parmi elles se trouve une inscription qui a été mise en évidence il y a un peu plus d'un

¹ Sillières 1990: 506-508.

demi-siècle par A. García y Bellido², et qui fut en conséquence reproduite dans *AE*, 1953, 20:

M(arcus) Aninius Adgo/uilus oriundus / ab Aquis ex Gal/ia hic situs est.

L'inscription a été souvent attribuée à *Astigi* (Écija)³ en raison du lieu de conservation du document. Mais la réédition récente des inscriptions de cette partie de la Bétique lui rend sa provenance (*CIL*, II², 5, 1153). Il faut tenir compte de surcroît qu'en ce lieu, placé à mi-distance entre les deux principales cités de la vallée (*Ostippo* et *Astigi*), et peu éloigné aussi d'*Vrso*, aurait pu apparaître un municpe flavien⁴, parachevant sur le plan institutionnel l'évolution d'une agglomération antérieure, dont on avait pressenti depuis longtemps l'existence⁵.

Le commentaire du savant envisageait d'attribuer l'origine du personnage à *Aquae Sextiae*, colonie latine de Gaule Narbonnaise, en ajoutant que la présence de cette personne à *Astigi* s'éclairerait par son activité dans le commerce de l'huile de Bétique⁶. Rien, toutefois, ne vient dans le texte orienter de manière explicite le commentaire dans ce sens. R. Étienne par la suite avait donc beau jeu de constater que le savant espagnol s'était exprimé sur ce point "avec quelque imprudence". Il proposa donc d'autres réflexions qui portaient, non sur la finalité de la présence de ce personnage dans une cité de la province de Bétique – question qu'il renonçait à éclairer –, mais sur la détermination de son origine. En conséquence il s'orientait vers l'Aquitaine (*Gallia Aquitanica*) et vers Dax (*Aquae Tarbellicae*) plus particulièrement⁷. L'expression *oriundus ab Aquis* ne pouvait donc, à son avis, s'appliquer qu'à un personnage appartenant à une cité constituée, si l'on raisonne dans la perspective qu'indique la mention de l'*origo* d'une personne, c'est-à-dire de la référence à une cité à laquelle elle serait rattachée par son statut⁸. C'est pourquoi en Gaule, si l'on admettait que celle d'*Aquae Sextiae* ne s'imposerait pas⁹, il convenait d'opter pour un autre chef-lieu, correspondant à *Aquae Tarbellicae*, la *ciuitas Aquensium* de la *Notitia Galliarum*, qui faisait partie dans l'Antiquité tardive de la province de *Nouempopulana*, province créée

² García y Bellido 1952: 398.

³ Sur l'histoire de la cité, González 1995 (voir aussi n. 43); en dernier, avec une bibliographie abondante, García-Dils de la Vega 2011.

⁴ *CIL*, II², 5, p. 334, à propos de *CIL*, II², 5, 1145; Caballos Rufino 1993 (d'où *AE*, 1993, 1009 et *Hep.*, 5, 1995, 697); Sáez, Ordoñez, García-Dils 2002.

⁵ Ferreiro López 1986.

⁶ L'interprétation aurait été reprise, d'après les commentaires *ad CIL*, II², 5, 1153, par Blázquez 1978: 685 (*non vidimus*). Sur l'importance de la production et du commerce de l'huile pour le développement de la colonie d'*Astigi*: Chic García 1986; Chic García 1995.

⁷ Étienne 1978 (d'où *AE*, 1977, 441) (= Étienne 1995: 185-194).

⁸ Thomas 1996: 55-82, 103-132.

⁹ PLine, *NH* 3.36 dénomme la cité *Aquae Sextiae Salluitorum*. Mela, *De Chorogr.* II. 5. 75, ne la cite pas parmi les *urbes opulentissimae* de la Narbonnaise. Sur la dénomination épigraphique, Gascou 1995: 26-27; Christol 2005-2006.

peut-être même avant l'époque tétrarchique¹⁰. Cette conclusion paraissait donc à R. Étienne la plus probable des solutions. En somme *ab Aquis ex Gallia* équivaudrait à *Aquensis ex [p]rouincia [A]quitania* qui définit l'origine d'un certain *Sextus Pompeius Sedatinus*, sévir augustal à Tarraco¹¹.

Toutefois, on avait marqué par la suite des hésitations et pris la peine d'argumenter longuement¹². On relève aussi que dans ses études sur la mobilité des personnes, L. Wierschowski¹³ avait dans un premier temps suivi le point de vue de R. Étienne. Mais par la suite il a exprimé une forte hésitation en ce qui concerne l'origine¹⁴. Il avait été entre temps influencé par le point de vue de E. W. Haley qui estimait qu'il était difficile d'envisager une provenance précise¹⁵, constat qui n'était pas dénué de fondement puisque l'aboutissement à une proposition précise ne peut être que le résultat d'un raisonnement en vue de la formulation d'une hypothèse. Plus récemment encore les deux points de vue ont été exprimés. D'une part, dans la réédition de l'inscription dans le volume afférent du nouveau *CIL*, en rappelant la bibliographie¹⁶ les auteurs ont insisté dans leur commentaire sur l'interprétation de R. Étienne: "potius ex Aquis Tarb. (Dax) in provincia Aquitania originem traxisse probavit Étienne ex nomine". Mais d'un autre côté on a aussi mis en évidence la fragilité de cette interprétation qui paraissait dominante en remettant en évidence Aix-en-Provence. On doutera toutefois que le point de vue critique qu'ont exprimé J.-P. Bost, G. Fabre et L. Rodríguez¹⁷ sera repris et réaffirmé, alors qu'à notre avis il mérite d'être développé et qu'il correspond, si l'on tient compte de la date précoce de l'inscription, à la meilleure des solutions. En revanche on peut être assuré que l'interprétation de R. Étienne profitera de l'autorité de la publication dans laquelle elle est validée. Or il nous semble aussi que dans l'état du dossier elle résiste mal à un examen attentif.

On peut critiquer l'argumentation selon laquelle l'absence du mot *colonia*, puis celle de la référence au proconsul fondateur, *C. Sextius Caluinus* (d'où *Aquae Sextiae*) exclurait nécessairement Aix-en-Provence¹⁸. R. Étienne, il est vrai, trouvait un argument dans une inscription d'Ostie¹⁹, faisant connaître *L. Antonius Epitynchanus*, qui le qualifiait ainsi: *seuir Aug(ustalis) in prou(incia)*

¹⁰ Bost, Fabre 2015.

¹¹ *AE*, 1977, 466; *RIT*, 401; *CIL*, II², 14, 1258; Haley 1991: 36; Wierschowski 2001: 39, n° 36.

¹² Ainsi Haley dans sa thèse (Columbia 1986): voir n. 15 (localisation: *Astigi/Écija*).

¹³ Wierschowski 1995: 135, 139, 142, 294, 312 (localisation: *Astigi/Écija*).

¹⁴ Wierschowski 2001: 38-39, n° 35.

¹⁵ Haley 1991: 34: "the origin of Adgovilus whose status is uncertain, may refer to any one of a number of gallic towns whose name begin by the prefix Aquea"; mais cet auteur ne tient pas compte de la chronologie, celle de l'apparition de cités ou d'agglomérations prenant le nom d'*Aquae*. Wierschowski 2001 se réfère à la thèse de doctorat (Univ. de Columbia, 1986) (voir n. 12).

¹⁶ *CIL*, II², 5, ad 1143.

¹⁷ Bost-Fabre-Rodríguez 2015: 58 avec les notes 261-262 (qui toutefois lui attribuent par inadvertance le gentilice *Annius*).

¹⁸ Étienne 1978: 83 (= Étienne 1995: 192).

¹⁹ *CIL*, XIV, 296 (*ILS*, 1916). La position du personnage à Ostie est remarquable.

Narbonensi, colonia Aquis Sextis, ce qui ôtait toute ambiguïté²⁰. On ne doit pas se contenter de cet exemple et réduire l'examen des sources à une confrontation de l'inscription d'Ostie sur *L. Antonius Epitynchanus* et de l'inscription de Tarragone sur *Sex. Pompeius Sedatinus*, comme l'a fait précédemment Wierschowski. Sans aller jusqu'à l'Antiquité tardive, au cours de laquelle Aix-en-Provence est simplement *ciuitas Aquensium*²¹, on peut estimer que l'ethnique *Aquensis* pouvait suffire à désigner un ressortissant d'Aix-en-Provence, comme *Narbonensis* pour un ressortissant de Narbonne ou *Baeterrensis* pour un ressortissant de Béziers. Dans la documentation épigraphique, telle qu'elle existe, il est évident que l'on se dispense souvent de mentionner d'une manière appuyée la référence au fondateur, le proconsul *C. Sextius Caluinus (Aquae Sextiae)*. Dans une inscription d'Arles la cité est appelée *col(onia) Iulia Aquae*²²; à Narbonne on trouve *Aquae Iuliae*²³. Ces observations suffiraient à inviter à renverser le point de vue de R. Étienne, dont lui-même admettait les limites²⁴. Mais il faut surtout ajouter les quelques témoignages, encore plus explicites, sur l'usage, considéré comme suffisant de l'ethnique *Aquensis*. Ainsi, à Narbonne pour un personnage se dénommant *T. Statius C. f. Volt. Naso, Aquensis*. L'indication de la tribu *Voltinia* oriente fermement vers une autre cité de Narbonnaise²⁵. On peut aller dans le même sens à propos d'une inscription de Nîmes qui fait connaître, côte à côte, [---] *Al]bucius [Post]jumas* [---], [*Aq]uensis*, et *T. Albucius Tertius Vol(tinia), Aquensis*²⁶.

On pourra aussi trouver rapide la prise de position sur le sens à donner à la référence à la *Gallia*. R. Étienne écrivait en effet: "Gallia employée seule ne peut au contraire que désigner la Gaule chevelue"²⁷. Cette observation est certes appuyée par quelques exemples, mais on doit aussi relever qu'à distance de toute région de l'empire romain l'expression de sa localisation peut perdre en précision.

²⁰ On peut aussi envisager la présence d'un noyau de *L(ucii) Antonii* à Aix-en-Provence, dont dépendrait le sévir d'Ostie, qui n'est que rapidement signalé par Gascoü 1995: 33, alors que Clerc 1916-1973: 303, 556 n° 202 lui accorde plus d'importance. On trouve des éclaircissements dans Tran 2006: 114, 217 avec la note 21, puis 227, 288-289. La mise au jour dans une zone périurbaine d'une gaine d'hermès pour *L. Antonius Rufinus* par deux affranchis, *Thallus* et *Rythmus*, conforte ce que l'on pressentait du niveau de la famille: voir *ILN Aix-en-Provence*, 297 et *ILN Aix-en-Provence*, 46 (mais on ne trouve pas de commentaire sur la dénomination *L(ucius) Antonius*): Rivet 1992: 377-378. La cité d'Aix-en-Provence eut d'abord le droit latin, puis elle devint colonie latine (*colonia Iulia Augusta*), enfin elle fut élevée au rang de colonie de droit romain, comme l'atteste l'apparition de duumvirs (Gascoü 1995: 28, 31). Mais la date doit être postérieure à la rédaction de *l'Histoire naturelle* par Pline l'Ancien: Christol 2005-2006.

²¹ *Notitia Galliarum* éd. Seeck 1876: 273; Harries 1978: 42; Gascoü 1995: 34-37; Gascoü 1992.

²² *CIL*, XII, 705 = *AE*, 1959, 137.

²³ *CIL*, XII, 4363. On sera tenté en revanche d'ajouter le mot *Sextis* dans la restitution de *CIL*, XII, 4528 et *add.* p. 847, où jusqu'ici on ne l'incluait pas (voir aussi Gascoü 1995: 27, qui semble considérer que le texte est clair): Christol 2010: 24-27, d'où *AE*, 2010, 921, cf. *AE*, 2008, 886.

²⁴ Étienne 1978: 84 (= Étienne 1995: 193).

²⁵ *CIL*, XII, 4527; Clerc 1916-1973: 555 n° 197, cf. pl. XXXIX; pour la correction de la dénomination Christol 2005-2006.

²⁶ *CIL*, XII, 3357; Clerc 1916-1973: 554 n° 192.

²⁷ Étienne 1978: 83 (= Étienne 1995: 192).

C'est ainsi que dans une inscription grecque de Xanthos²⁸, la questure provinciale de Narbonnaise est située *in Gallia*, tout comme le tribunat militaire était situé *in Britannia* ou la responsabilité de légat de l'empereur l'était *in Syria*. L'argument n'est pas aussi décisif qu'on le pensait.

Mais ce sont incontestablement les observations d'onomastique formulées par J.-P. Bost, G. Fabre et L. Rodríguez qui apportent sur ce point l'éclairage décisif. En observant que les rapprochements orientent vers l'anthroponymie de la Gaule Narbonnaise, ils ont bien établi que le personnage qui apparaît à proximité d'Écija a un *cognomen* dont on retrouve des éléments de rapprochement dans l'héritage anthroponymique celtique tel qu'il est livré par les inscriptions de l'époque romaine, dans cette province. Or ces témoignages se concentrent dans les diverses parties de l'espace occupé par le peuple des Volques Arécomiques, sur la rive droite du Rhône, alors que la cité d'Aix-en-Provence se trouvait sur la rive gauche, à proximité.

Adgouilus (nom qui se termine par le suffixe *-il(l)os/-il(l)us*) n'a pas toujours trouvé sa place dans les lexiques anthroponymiques. Il est absent par exemple du *Thesaurus* de Billy paru en 1993. Toutefois il signalé dans l'inventaire plus récent de Delamarre²⁹. Mais *Adgouicus* (nom qui se termine par le suffixe *-ikos/-icus*) est apparu il y a déjà plusieurs décennies sur une inscription de la nécropole de Lattes³⁰, qui appartient très tôt au territoire de la cité de Nîmes, et il a été reconnu comme nom d'origine celtique³¹. Ce sont surtout *Adgobillus* et *Adgoubioun(us)* qui ont été enregistrés de plus longue date, sans hésitation³², et c'est avec eux – et surtout avec le premier d'entre eux – qu'il convient d'établir le plus étroit rapprochement. Ils apparaissent dans le texte d'une inscription religieuse de Nîmes, dédiée à Esculape par *L(ucius) Cornelius Adgubilli f(i)lius Adgubioun(us)*³³. A présent on peut faire voisiner toutes ces attestations dans les inventaires onomastiques. Même s'ils sont rares, la concentration que l'on constate dans une grande cité de Gaule Narbonnaise orienterait bien plus vers une autre communauté de la

²⁸ Balland 1981: 123-129 (d'où *AE*, 1981, 828). S'il s'agit de *L. Vettius Statura*, comme l'estime Birley 2005: 276-277, l'inscription d'*Vruinum* Mataurense qui apporte son cursus, confirme d'une autre manière le lieu d'exercice de la questure provinciale (*CIL*, XI, 6054: *quaestori prouinc(iae) Narbonensis*).

²⁹ Delamarre 2007: 12.

³⁰ Demougeot 1972: 84-86, n° 16 (d'où *AE*, 1972, 325), cf. 112-113; Christol 2001: 34; Christol-De-neux 2001: 45. L'agglomération qui remonte à l'époque protohistorique se trouvait dans l'espace correspondant à la "confédération" des Volques Arécomiques: Mela, *De Chorogr.*, II, 5, 80 mentionne les *stagna Volcarum* et le *castellum Latara*, tandis que Pline, *NH*.9.29 mentionne le *stagnum Latera*. Demougeot 1966: 87, 96-97, d'où *AE*, 1966, 247, cf. *AE*, 1965, 164.

³¹ Il apparaît toutefois dans Billy 1993: 2, puis dans Delamarre 2007: 11, mais sous l'orthographe *Adcouicus*, qui ne s'impose nullement et qui doit être rejetée.

³² Holder 1907-1962: III, col. 506; Schmidt 1957: 221; Evans 1967: 129; Delamarre 2007: 12, qui renvoie explicitement à *Adgouilus* qui le précède.

³³ *CIL*, XII, 3042 = *HGL*, XV, 477. On rappellera qu'O. Hirschfeld, qui ne pouvait contrôler ces noms qui lui paraissaient curieux, car l'inscription n'est connue que par des copies anciennes, exprimait sa suspicion au sujet de leur lecture (*ad CIL*, XII, 3042 et p. 886).

même région que vers la partie la plus occidentale de la province d'Aquitaine. On est donc, comme l'ont bien vu les auteurs du volume récent des *I. L. Aquitaine*³⁴ en droit de revenir vers *Aquae Sextiae* et de privilégier ainsi, en tenant compte également de la date, une autre aire linguistique à l'intérieur du monde celtique.

L'inscription du Gaulois des environs d'Écija appartient à un ensemble documentaire de haute époque qui est assez fourni³⁵ : le gentilice *Aninius* y apparaît d'ailleurs une seconde fois dans le même lieu, tandis qu'une troisième attestation provient d'*Astigi* même³⁶. Ce Gaulois, mais de Narbonnaise, paraît être durablement établi dans ce lieu de la province de Bétique et – qui plus est – à date précoce. C'est pour cette raison que la forme que prend la mention de l'origine, *oriundus ab Aquis ex Gallia*, est intéressante, car elle atteste que le personnage était “natif” d'une autre cité et qu'on rappelait de la sorte quelle était sa situation dans un autre cadre civique. Dans l'épigraphie, les attestations les plus fréquentes de cette expression s'appuyant le gérondif *oriundus* sont souvent plus tardives. Elles sont du II^e ou du III^e siècle principalement, alors que les témoignages de date haute sont peu fréquents³⁷, mais point négligeables, car on peut les compléter par des références littéraires³⁸. Prise dans son ensemble la documentation épigraphique concerne le plus souvent d'anciens militaires – qui ne retournaient pas nécessairement sur leur lieu de naissance comme l'ont observé depuis longtemps de bons connaisseurs des sociétés militaires³⁹ –, plus rarement des civils qui appartiennent aux élites municipales⁴⁰. C'est pourquoi, s'il est malaisé de soutenir l'hypothèse d'un déplacement lié aux affaires, on ne peut pas écarter celle d'une mobilité liée à l'accomplissement du service militaire et aux bénéfices tirés du congé, s'accompagnant de l'installation dans un autre lieu que celui de l'attache civique initiale. C'est alors que le soldat, qu'il soit légionnaire ou qu'il soit auxiliaire, retrouvant une vie civile, pouvait plus facilement rappeler une origine qui n'était plus présentement la sienne dans la communauté au sein de laquelle il se trouvait établi. On éclaire ainsi des rappels d'origine qui font connaître par les inscriptions la tribu mentionnée lors de l'enrôlement, en concurrence avec celle du lieu de la nouvelle installation⁴¹, et parfois même dans un contexte de

³⁴ Bost, Fabre, Rodríguez 2015: 58 avec les notes 261-262.

³⁵ *CIL*, II², 5, 1148, 1155, 1157, 1160. Le support est principalement la stèle “*superne semicircularata*”.

³⁶ *CIL*, II², 5, 1193. Mais l'inscription est bien plus tardive que les précédentes.

³⁷ Outre le rescrit de Vardagate (*AE*, 1947, 44; *AE*, 1949, 24), dont la datation est discutée (Harris 1981, d'où *AE*, 1981, 390; mais doutes de Eck 1999: 23 note 73, 219 note 99, 245), on pourrait citer l'inscription du vétéran *CIL*, XI, 6351 (de *Pisaurum*), *oriundus Tudere*.

³⁸ Capdeville 1998. Un des exemples les plus clairs est fourni par Liv. 24.6.2, commenté par Thomas 1996: 65, et plus généralement 65-67, ainsi que par Capdeville 1998: 137.

³⁹ Forni 1995, 82 sur Forni 1974, 364 (= Forni 1995: 36); déjà Forni 1974, 359 (= Forni 1995: 31); Keppie 1997, 95 (= Keppie 2000: 56).

⁴⁰ Un de ces témoignages apparaît en Bétique, mais à la fin du II^e ou au début du III^e s. apr. J.-C. : Le Roux 2001 (= Le Roux 2014: 569-576).

⁴¹ Forni 1977: 216 (= Forni 1995: 191).

citation redoublée⁴². L'indication de l'*origo*, dans ce document mis au jour dans une agglomération proche de la colonie augustéenne d'*Astigi*, où l'on peut envisager l'installation de vétérans⁴³, ne serait-elle pas à éclairer par un contexte semblable ? La datation précoce de l'inscription funéraire serait un argument orientant dans ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

- Balland 1981: A. Balland, *Fouilles de Xanthos, VII. Inscriptions d'époque impériale du Létôon* (Paris 1981).
- Billy 1993: P.-H. Billy, *Thesaurus Linguae Gallicae* (Hildesheim–Zürich–New York 1993).
- Birley 2005: A. R. Birley, *The Roman Government of Britain* (Oxford 2005).
- Blázquez 1978: J. M. Blázquez, *Economía de la España romana* (Bilbao 1978).
- Bost, Fabre: J.-P. Bost, G. Fabre, “Un écho aquitain de la crise de l'Empire gau-lois”, dans: A. Bourgeois, Cl. Brenot, M. Christol, S. Demougin, *Ob singula-rem modestiam. Hommages Xavier Lorient* (Bordeaux 2015) 57-71.
- Bost, Fabre, Rodríguez 2015: J.-P. Bost, G. Fabre, L. Rodríguez, *Inscriptions la-tines d'Aquitaine (I. L. A.). Landes et Pyrénées-Atlantiques* (Bordeaux 2015).
- Caballos Rufino 1993: A. Caballos Rufino, “Un nuevo municipio flavio en el con-ventus Astigitanus”, *Chiron* 23 (1993) 157-169.
- Capdeville 1998: G. Capdeville, “Oriundus”, dans: B. Bureau, Chr. Nicolas, *Moussylanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy* (Louvain-Paris 1998) 133-146.
- Chic García 1986: G. Chic García, “El comercio de aceite de la Astigi romana”, *Habis* 17 (1986) 243-264.
- Chic García 1995: G. Chic García, “Un factor importante en la economía de la Astigi romana”, *Hispania Antiqua* 19 (1995) 95-128.
- Christol 2001: “Epigraphie et onomastique dans la cité de Nîmes du milieu du I^{er} s. av. J.-C. à la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.: analyse d'un échantillon”, dans: M. Dondin-Payre et M.-Th. Raepsaet-Charlier, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire* (Bruxelles 2001) 17-38.
- Christol 2005-2006: M. Christol, “Praetor Aquis Sextis”, *RAN* 38-39 (2005-2006) 425-436.
- Christol 2010: M. Christol, “Notes d'épigraphie 11-12”, *CCG* 21 (2010) 19-34.

⁴² Forni 1966: 146-148 (= Forni 2006: 77-79).

⁴³ En dernier González 1995, qui propose une datation précoce, à rapprocher de la fondation d'*Eme-rita*, en 25 av. J.-C., à partir de deux inscriptions (non reproduites dans *l'Année épigraphique*): *CIL*, II², 5, 1285, 1286; mais elles ont par leur provenance plus de valeur démonstrative que *CIL*, II, 1442 (*ILS*, 2250) = II², 5, 995 qui provient d'Ostippo (voir Le Roux 1981: 176, cf. 73 n. 305). Récemment Sáez, Ordoñez, García-Dils 2002 ont maintenu la datation traditionnelle correspondant aux décisions prises par Auguste lors de son dernier grand déplacement en Occident, à rapprocher de la fondation de *Caesaraugusta* (Le Roux 1981: 72-74).

- Christol, Deneux 2001: M. Christol, C. Deneux, “La latinisation de l’anthroponymie dans la cité de Nîmes à l’époque impériale (début de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.-II^e siècle ap. J.-C.): les données de la dénomination pérégrine”, dans: M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire* (Bruxelles 2001) 39-54.
- Clerc 1916-1973: M. Clerc, *Aquae Sextiae. Histoire d’Aix-en-Provence dans l’Antiquité* (Aix-en-Provence 1916; réimpression Marseille 1973).
- Delamarre 2007: X. Delamarre, *Noms de personnes celtiques dans l’épigraphie classique* (Paris 2007).
- Demougeot 1966: E. Demougeot, “L’inscription de Lattes”, *REA* 67 (1966) 86-100.
- Demougeot 1972: E. Demougeot, “Stèles funéraires d’une nécropole de Lattes”, *RAN* 5 (1972) 49-116.
- Eck 1999: W. Eck, *L’Italia nell’impero romano. Stato e amministrazione in epoca imperiale* (Bari 1999).
- Étienne 1978: R. Étienne, “Deux ‘Dacquois’ en péninsule ibérique”, dans: *Les Landes dans l’histoire. Centenaire de la Société de Borda 1876-1976* (Actes du XXVIII^e Congrès d’Etudes régionales à Mont-de-Marsan et Dax, les 24 et 25 avril 1976) (Dax 1978) 75-85 (= Étienne 1995: 185-194).
- Étienne 1995: R. Étienne, *En passant par l’Aquitaine. Recueil d’articles de Robert Etienne* (Bordeaux 1995).
- Evans 1967: D. Ellis Evans, *Gaulish Personal Names. A Study of some Continental Celtic Formations* (Oxford 1967).
- Ferreiro López 1986: M. Á. Ferreiro López, “Acerca del emplazamiento de la antigua ciudad de Carruca”, *Habis* 17 (1986) 256-270.
- Forni 1966: G. Forni, “‘Doppia tribù’ di cittadini e cambiamento di tribù romane”, dans: *Tetranoyma, Miscellanea greco-romana* (Genova 1966) 139-155.
- Forni 1974: G. Forni, “Estrazione etnica e sociale dei soldati delle legioni nei primi tre secoli dell’impero”, dans: H. Temporini, *ANRW* II,1 (Berlin-New York 1974) 339-391.
- Forni 1979: G. Forni, “L’anagrafia del soldato e del veterano”, dans: *Actes du VII^e congrès international d’épigraphie grecque et latine* (Constantza 1977) (Bucarest-Paris 1979) 205-228.
- Forni 1995: G. Forni, *Esercito e marina di Roma antica. Raccolta di contributi* (Mavors V) (Stuttgart 1995).
- Forni 2006: G. Forni, *Le tribù romane. IV. Scripta minora* (Rome 2006) 71-85.
- García y Bellido 1952: A. García y Bellido, “La Astigi (Écija) romana”, *AEA* 25 (1952) 392-399.
- García-Dils de la Vega 2011: S. García-Dils de la Vega, “*Colonia Augusta Firma Astigi* (Écija, Sevilla). La estructura urbana de una fundación romana en la Baetica”, dans: J. González, J. C. Saquete, *Colonias de César y Augusto en la Andalucía romana* (Roma 2011) 99-128.

- Gascou 1992: J. Gascou, “La situation administrative d’*Aquae Sextiae* au Bas-Empire”, dans: *Institutions, société et vie politique dans l’Empire romain au IV^e siècle apr. J.-C.* (Roma 1992) 491-496.
- Gascou 1995: J. Gascou, *Inscriptions latines de Narbonnaise (I. L. N.). III. Aix-en-Provence* (Paris 1995).
- González 1995: J. González, “De nuevo en torno a la fundación de la colonia *Augusta Firma Astigi*”, *Habis* 26 (1995) 281-293.
- Haley 1991: E. W. Haley, *Migration and Economy in Roman Imperial Spain* (Barcelona 1991).
- Harries 1978: J. Harries, “Church and State in the Notitia Galliarum”, *JRS* 68 (1978) 26-43.
- Harris 1981: W. V. Harris, “The Imperial Rescript from Vardagate”, *Athenaeum* 59 (1981) 338-352.
- Holder 1907-1962: A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, III (Leipzig 1907; réimpression Graz 1962).
- Keppie 1997: L. Keppie, “The Changing face of the Roman legions, 49 BC – AD 69”, *PBSR* 65 (1997) 89-102.
- Keppie 2000: L. Keppie, *Legions and Veterans. Roman Army papers 1971-2000* (Stuttgart 2000).
- Le Roux 1982: P. Le Roux, *L’armée romaine et l’organisation des provinces ibériques d’Auguste à l’invasion de 409* (Paris 1982).
- Le Roux 2001: P. Le Roux, “Oriunda Mauretania”, dans: *Chr. Hamdoune, Ubique amici. Mélanges offerts à Jean-Marie Lassère* (Montpellier 2001) 239-248.
- Le Roux 2014: P. Le Roux, *Espagnes romaines. L’empire dans ses provinces* (Rennes 2014).
- Rivet 1992: L. Rivet, “Un quartier artisanal d’époque romaine à Aix-en-Provence. Bilan de la fouille de sauvetage du “parking Signoret” en 1991”, *RAN* 25 (1992) 325-396.
- Sáez, Ordoñez, García-Dils 2002: P. Sáez, S. Ordoñez, S. García-Dils, “Le territoire d’*Astigi* (Écija). La centuriation”, dans: M. Clavel-Lévêque, A. Orejas, *Atlas historique des cadastres d’Europe, II* (Luxembourg 2002), dossier 2, 1-14.
- Seeck 1876: O. Seeck, *Notitia Dignitatum* (Berlin 1876).
- Schmidt 1957: K.-H. Schmidt, “Die Komposition in gallischen Personennamen”, *Zeitschrift für celtische Philologie* 25 (1957) 33-201.
- Sillières 1990: P. Sillières, *Les voies de communication de l’Hispanie méridionale* (Bordeaux 1990).
- Thomas 1996: Y. Thomas, ‘*Origine*’ et ‘*commune patrie*’. *Etude de droit public romain (89 av. J.-C.–212 ap. J.-C.)* (Roma 1996).
- Tran 2006: N. Tran, *Les membres des associations romaines. Le rang social des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire* (Rome 2006).
- Wierschowski 1995: L. Wierschowski, *Die regionale Mobilität in Gallien nach den Inschriften des 1. bis 3. Jahrhunderts n. Chr. Quantitative Studien zur*

sozial- und Wirtschaftsgeschichte der westlichen Provinzen des römischen Reiches (Historia Einzelschriften 91) (Stuttgart 1995).

Wierschowski 2001: L. Wierschowski, *Fremde in Gallien – “Gallier” in der Fremde. Die epigraphisch bezeugte Mobilität in von und nach Gallien vom 1. bis 3. Jh. n. Chr. (Texte – Übersetzungen – Kommentare)* (Historia Einzelschriften 159) (Stuttgart 2001).